

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

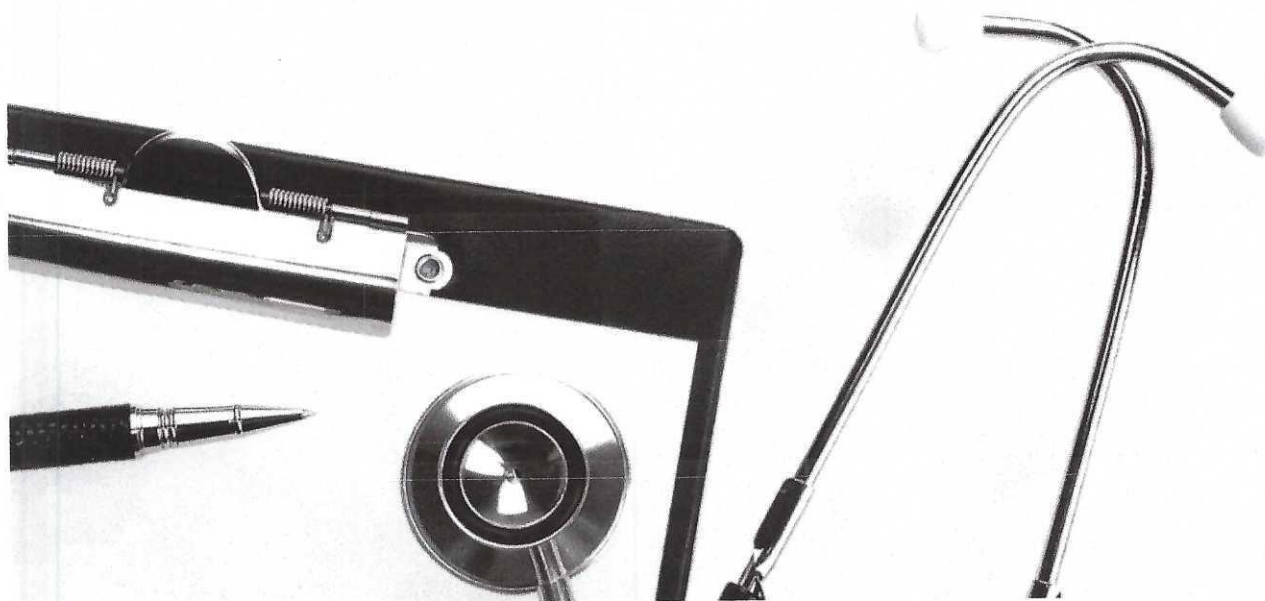
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Certificat médical



24 OCTOBRE 2023



COMMISSIONS FFPB | INFO FFPB | MÉDICALE

ATTESTATION DE SANTE – 2024

Pour les MINEURS (M10 à M19)

Pas de changement.

- ◆ Pour une première demande de licence ou renouvellement de licence :
Questionnaire de santé et Attestation de santé spécifique (à conserver au club)

(le certificat médical pour les Mineurs n'est pas obligatoire).

Pour les MAJEURS (M22 et SENIORS)

⚠ Retour du Certificat Médical Annuel

♦ Le **Comité Directeur fédéral** avec avis de la commission médicale a opté pour la présentation d'un Certificat Médical ANNUEL attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité sportive pour la délivrance ou le renouvellement d'une licence fédérale.

(Suite à la **loi du 02/03/2022, les articles L.231-2 et L.231-2-1** du code du sport laissent dorénavant la responsabilité aux fédérations sportives de déterminer l'obligation ou non de présenter un certificat médical pour la délivrance ou le renouvellement d'une licence).

♦ Le certificat médical doit être conservé par le club.

(le questionnaire de santé et l'attestation de santé ne sont donc plus de rigueur).

♦ Pour les licenciés de 40 ans et plus, un examen cardiologique avec épreuve d'effort est fortement recommandé, la FFPB décline toute responsabilité en cas de non- respect de ces règles.

COMMISSIONS FFPB |
INFO FFPB |
MÉDICALE

